



Aide juridictionnelle

Par Edenya

Bonjour,

J'aimerais faire un dossier d'aide juridictionnelle.

Quels documents dois-je fournir et ou dois je les envoyer?

Je perçois l'AHH je pense être éligible pour cette aide mais j'ai un peu d'épargne. Dois-je déclarer mon épargne?

Cordialement

Par kang74

Bonjour

L'aide juridictionnelle est calculée par apport au foyer fiscal de référence dont vous dépendez, et prend en compte l'épargne qu'il faut déclarer .

Par Edenya

Connaissez-vous le montant de l'épargne à ne pas dépasser?

Faut-il fournir un relevé bancaire?